

## Conseil économique et social

Session de fond de 2005

Débat consacré aux activités opérationnelles

24e séance

*Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement.* . . . . . [3]

- a) *Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil*
- c) *Coopération Sud-Sud pour le développement*

Le Conseil commence l'examen des points subsidiaires en entendant des déclarations liminaires du Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations et du Directeur du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Des déclarations sont faites par les représentants des pays suivants : Jamaïque (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Royaume-Uni (au nom de l'Union européenne; des pays adhérents, la Bulgarie et la Roumanie; des pays candidats, la Turquie et la Croatie; des pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, la Serbie-et-Monténégro et l'ex-République yougoslave de Macédoine, ainsi que de l'Ukraine et de la République de Moldova), Canada (également au nom de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), Fédération de Russie, Afrique du Sud, Inde, Chine, Congo, Indonésie, Nigéria, États-Unis, Kenya, Azerbaïdjan, Équateur et Pakistan.

Les observateurs de la Suisse et de la Norvège font des déclarations.

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé fait également une déclaration.

Le Vice-Président fait une déclaration.

Le Conseil termine ainsi l'examen de ces points subsidiaires.